

# D

Diagnostic dans la MRC des Sources:  
une perspective de Développement Durable



Sommaire  
exécutif



Novembre 2006

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

## LE CONTEXTE ET LE MANDAT DE L'ÉTUDE

---

Pour plusieurs, le développement durable constitue une voie privilégiée pour le développement de la collectivité sur le territoire de la MRC des Sources. C'est dans cette perspective que le présent diagnostic a été réalisé. Ce dernier vise spécifiquement à compléter le portrait du territoire, particulièrement de l'environnement, et d'agencer cette lecture à la réalité socio-économique de la collectivité. L'objectif ultime de ce diagnostic est d'identifier certains enjeux dans une perspective de développement durable.

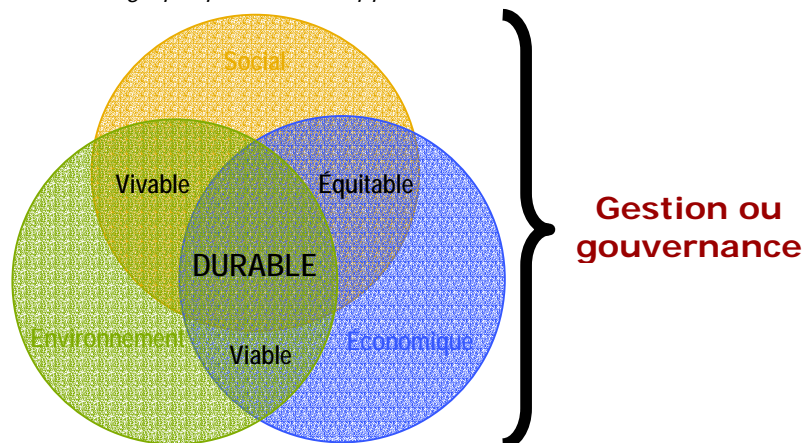
Concept né de la prise de conscience de la limite des ressources naturelles et de la fragilité des écosystèmes planétaires, le développement durable est graduellement adopté par les acteurs locaux comme une perspective nouvelle dans les façons de penser et de faire le développement. Interprété de différentes façons, en fonction des représentations que les gens se font des moteurs du changement et de la finalité de l'utilisation des ressources, le développement durable s'articule aujourd'hui de plusieurs manières. Afin de s'entendre sur une vision commune du concept, les auteurs de la présente étude l'ont donc défini en ces termes :

*Le développement durable est un processus d'amélioration continue de la qualité de vie, en particulier celle des plus démunis. Il implique un état d'esprit ouvert et nécessite souvent un changement de comportements visant à concilier les dimensions économique, sociale et environnementale dans les politiques, les stratégies et les projets de développement afin que les besoins et les aspirations de chacun ne nuisent pas à ceux des autres ni aujourd'hui, ni demain.*

En plus de reprendre certaines notions fondamentales reliées au concept traditionnel du développement durable (ex. qualité de vie, équité intergénérationnelle, tridimensionnalité, etc.), cette définition est pragmatique et s'inscrit dans une logique de gestion où l'action et surtout les acteurs ont une place déterminante dans l'harmonisation des orientations du développement.

La figure suivante illustre graphiquement cette définition du développement durable.

*Représentation graphique du développement durable*



## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

En somme, pour une collectivité locale, le développement est durable, lorsque :

1. Des **relations vivables** existent entre la consommation des ressources du territoire local nécessaire pour assurer la qualité de vie de la communauté et le renouvellement de ces ressources. Les relations vivables sont possibles lorsque les ressources sont disponibles en qualité et en quantité suffisante pour faire vivre la communauté locale;
2. des **relations viables** existent entre le rythme de production des entreprises, ce qui inclut l'utilisation des matières premières, et le renouvellement des ressources du territoire local;
3. des **relations équitables** existent entre une économie pouvant assurer la qualité de vie de la collectivité et une offre d'emploi pouvant maintenir une économie saine;
4. des **relations constructives** entre les parties prenantes d'un territoire lui permettent de se doter d'un minimum d'organisation assurant l'adaptation des activités et la coordination de celles-ci en vue d'une amélioration continue de la qualité de vie de la communauté. Ces relations renvoient à la gouvernance du développement durable.

Cette définition nécessite, comme le stipule le dernier type de relations, la mise en place d'une gouvernance locale pertinente pour son actualisation. Dans ce cadre, les auteurs définissent la gestion ou la gouvernance du développement durable en ces termes :

*La gouvernance ou la gestion du développement durable est intimement liée à la dynamique des acteurs locaux et régionaux essentielle au pilotage du développement durable d'une collectivité. C'est ainsi que les parties prenantes concernées se dotent volontairement d'une stratégie commune, la mettent en œuvre et évaluent les résultats de manière participative en s'appuyant sur des méthodes et des outils reconnus. Cette démarche s'appuie aussi nécessairement sur un ensemble d'activités connexes de communication, de réflexion, d'organisation et de formation qui visent graduellement à modifier les valeurs et les comportements jusqu'à former une véritable culture locale du développement durable. L'objectif de cette démarche et de ces processus est de viser une valeur ajoutée non seulement économique, mais également sociale et environnementale. Bref, la gouvernance dans le contexte qui nous concerne, c'est l'ensemble des activités de pilotage qui permettent à une communauté d'encadrer au quotidien les initiatives nécessaires à la réalisation à long terme de sa démarche collective de développement durable.*

En plus de ces deux définitions, un dernier concept s'est ajouté pour regrouper et analyser l'information recueillie lors du diagnostic, il s'agit du capital stratégique. Il fait référence aux ressources stratégiques de la collectivité.

*Sur un territoire, le capital stratégique traduit la présence d'actifs physiques exceptionnels et de facteurs intangibles essentiels qu'une communauté peut activer. Ces atouts la rendent apte à acquérir d'autres ressources utiles et à saisir les opportunités afin d'influencer positivement sa trajectoire de développement. Le capital stratégique est issu des autres formes de capitaux reconnus : capital physique, capital économique, capital social et capital humain. En bref, le capital stratégique regroupe les atouts particuliers d'une communauté susceptibles de lui permettre de se prendre en main et de se développer.*

Ce cadre de référence a permis de répondre aux questions suivantes :

- Quel est l'état de la situation de la MRC des Sources en ce qui concerne le développement durable? (développement durable)
- Qui sont les acteurs concernés ou les parties prenantes de la MRC des Sources susceptibles de piloter le développement durable? Quelle est leur sensibilité au développement durable? Travaillent-ils en synergie? (gestion du développement durable)
- Sur quels atouts stratégiques particuliers les acteurs de la MRC des Sources peuvent-ils s'appuyer pour se prendre en main et se donner une vision commune de développement durable? (capital stratégique)

Le diagnostic réalisé est en conséquence l'étude particulière d'un cas, soit la collectivité et le territoire de la MRC des Sources. Inscrite dans une démarche de recherche participative, l'étude repose sur trois méthodes, soit l'enquête, l'entrevue et le groupe de discussion. Au total, 53 entreprises et 30 citoyens ont répondu aux deux questionnaires envoyés par la poste, 90 autres citoyens ont participé aux groupes de discussion organisés dans leur municipalité et 26 personnes ont été rencontrées en entrevue individuelle. Cette collecte de données, qui s'est déroulée essentiellement pendant le mois d'avril 2006, a ensuite été complétée par la saisie d'information provenant de documents, de statistiques et d'études existantes. Cette triangulation des méthodes et des sources a permis d'assurer la validité de l'étude au-delà des limites spécifiques de chacune d'elles, tout en permettant d'enrichir le portrait de la collectivité et du territoire de la MRC des Sources. L'éventail des données recueillies a permis d'enrichir le portrait de la collectivité et du territoire de la MRC des Sources. Enfin, l'analyse de cette information a permis de préciser les potentialités et les défis liés au développement durable sur le territoire afin de faire émerger les problématiques jugées prioritaires par les répondants, soit les enjeux.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

### L'ÉTAT DES LIEUX DE LA MRC DES SOURCES

---

La première étape essentielle d'un diagnostic est de poser un regard, le plus neutre possible, sur les actifs d'une collectivité, c'est-à-dire les caractéristiques susceptibles de favoriser ou de contraindre son développement. Ces dernières sont regroupées en trois points : le territoire et l'environnement, la société et l'économie. Cette classification respecte la définition du développement durable que nous nous sommes donné plus haut. Étant donné son caractère particulier, la quatrième dimension évoquée dans la définition du développement durable, soit la gouvernance, est traitée dans la section suivante<sup>1</sup>.

#### Dimension territoire et environnement

*La première dimension de ce diagnostic traite du territoire physique de la MRC, c'est-à-dire sa localisation, son organisation spatiale, la quantité et l'état de ses ressources naturelles. Elle présente aussi un aperçu des principales pratiques environnementales en vigueur.*

Sise au centre de trois pôles régionaux importants, que sont Victoriaville, Drummondville et Sherbrooke<sup>2</sup>, la MRC des Sources se démarque par sa petite superficie (786 km<sup>2</sup>), sa faible population (environ 14 500 habitants) et son caractère principalement agricole. De ce fait, 80 % du territoire est sous protection agricole et 66 % est sous couvert forestier. Le secteur rural à vocation agroforestière se concentre principalement dans les municipalités de Saint-Adrien et Saint-Joseph-de-Ham-Sud. Les municipalités de Wotton, Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Camille et Danville complètent le portrait rural et sont plutôt à vocation agricole. La zone urbanisée, composée d'Asbestos et de Danville, représente le quart de la superficie totale de la MRC et est habitée par 75 % de la population. Enfin, une des particularités du territoire physique de la MRC est son réseau hydrographique. En effet, la MRC, située en amont de la rivière Nicolet, alimente majoritairement le bassin versant du même nom. En fait, près de 84 % de la superficie de la MRC se trouve dans ce bassin versant.

Dans une perspective de développement durable, le patrimoine bâti et naturel d'une collectivité soit l'environnement physique, comprend non seulement le cadre de vie de la population et les ressources qu'on y retrouve, mais également la capacité d'attraction de nouvelles personnes.

Caractéristique des plateaux des Appalaches, le relief du territoire est assez plat, par contre, nous y retrouvons quatre points surélevés : les monts Pinnacle (410m), Saint-Adrien (440m), le petit mont Ham (450m) et le mont Ham (713m). Quant au mont Ham, il est un lieu de référence sur le territoire, notamment avec sa vue périphérique de 360 degrés.

---

<sup>1</sup> Toutes les données de ce sommaire sont tirées du rapport du Diagnostic dans la MRC des Sources : une perspective de développement durable, novembre 2006, GRECUS.

<sup>2</sup> Au total, ces trois pôles regroupent une population d'environ 220 000 personnes.

La MRC des Sources compte aussi quelques lacs : lac à la Truite, lac Saint-Georges et Trois-Lacs, les l'étang Burbank et Perking ainsi que le lac Watopéka à Saint-Camille complètent les principaux éléments du profil hydrographique.<sup>3</sup> Ces plans d'eau sont devenus des lieux de villégiature sauf l'étang Burbank, qui est un centre d'interprétation aménagé pour l'observation des oiseaux. Soulignons qu'une partie des lacs aux Canards et Denison sont situés dans la MRC des Sources.

En ce qui concerne le patrimoine bâti, Danville possède une richesse architecturale qui mérite d'être soulignée. Elle se distingue notamment par sa rue principale, ses sept églises, et ses nombreuses maisons ancestrales. On y retrouve un riche passé anglophone qui tend toutefois à disparaître. Il existe encore une école anglophone régionale.

Dans un autre ordre d'idée, soulignons aussi la présence du puits minier, des haldes minières ainsi que de Métallurgie Magnola<sup>4</sup>. Bien que cette dernière ne soit plus en opération pour l'instant, ses installations demeurent bien présentes dans le paysage de Danville et d'Asbestos. Ces éléments constituent à la fois une source de fierté du territoire pour certains, tandis que pour d'autres, ce sont des vestiges d'un passé qui rappelle sans cesse l'image de l'amiante qui colle à la peau de la MRC des Sources. Notons par contre, que les cinq municipalités rurales de la MRC, ont moins de liens avec l'amiante des points de vue économique, social et dans leur mode de vie.

La qualité du sol, de l'eau et de l'air, présente quelques éléments intéressants pour ce diagnostic. D'abord, dans l'ensemble de la MRC de la MRC des Sources, le sol est de qualité variable et plutôt faible<sup>5</sup> pour l'exploitation agricole. Une mince proportion des sols est d'excellente qualité, alors que 46 % des sols du territoire se classent au plus faible rang. Ce dernier ratio est de 16 % en Estrie. Cette qualité de sol nécessite des travaux importants pour sa mise en culture. Ces chiffres rejoignent les commentaires de plusieurs agriculteurs qui disent manquer de terre pour les cultures. Ainsi, lorsqu'ils désirent prendre de l'expansion, ils doivent souvent acheter des lots fractionnés loin de leurs lots principaux. Notons aussi que les terres agricoles des municipalités de Wotton, de Saint-Georges et de Saint-Camille, en ce qui a trait au bilan de phosphore<sup>6</sup>, semblent recevoir plus de fumier et de lisier qu'elles ne peuvent en supporter. Un déséquilibre du bilan de phosphore peut, éventuellement, affecter la nappe d'eau souterraine ainsi que l'eau de surface. Il n'y a toutefois pas de données spécifiques et précises sur la pollution agricole. On retiendra que l'agriculture est une activité qui demeure significative dans la MRC des Sources et qu'il est en conséquence nécessaire d'y porter une attention particulière. Enfin, bien que nous n'ayons pas de données précises à ce sujet, il semble que la quasi-totalité des fermes soit de propriété privée dans la MRC des Sources.

---

<sup>3</sup> Source : Paysage estrien, 2003.

<sup>4</sup> Usine de fabrication de magnésium implantée en 1999 et fermée en 2003.

<sup>5</sup> Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, 2002.

<sup>6</sup> Depuis 2002, la réglementation sur les exploitations agricoles (REA) adopte le bilan de phosphore pour calculer la capacité maximale des terres à absorber les substances nocives provenant des fumiers et des lisiers et ainsi protéger l'eau potable contenue dans les cours d'eau et les nappes phréatiques.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

En terminant sur le sujet de la qualité du sol, notons qu'un seul site semble contaminé, soit l'ancien dépôt pétrolier Irving de Danville<sup>7</sup>.

Comme dans l'ensemble de l'Estrie, le couvert forestier de la MRC des Sources est surtout du domaine privé (88 %). Ce sont surtout de petits exploitants possédant en moyenne 77 ha. Les grandes propriétés forestières privées s'étendent sur 10 % de la superficie forestière (8 130 ha) et appartiennent surtout à la compagnie Domtar<sup>8</sup>. Selon les connaissances actuelles, la MRC des Sources pourrait abriter trois écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) (forêts anciennes, forêts refuges d'espèces menacées ou vulnérables ou forêts rares) en territoire privé, totalisant 150 hectares. Il s'agit du chemin Noble à Danville (34 ha), du ruisseau Turgeon à Saint-Adrien (28 ha) et de la rivière Nicolet à Saint-Camille (87 ha). Cependant, aucun de ces sites n'est actuellement protégé légalement par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Dans une perspective de développement durable, un EFE est un espace reconnu comme un élément clé de la biodiversité.

De manière générale, il y a peu de données disponibles sur la qualité de l'eau dans la MRC des Sources. On parle ici de la qualité de l'eau potable des aqueducs, la qualité de l'eau potable des puits artésiens ou de surface, les plans d'eau de surface pour la baignade et l'eau souterraine. Dans l'analyse de l'eau potable, on peut considérer trois paramètres : l'approvisionnement, le traitement et la distribution par les réseaux d'aqueduc<sup>9</sup>. Les trois municipalités les plus peuplées Asbestos, Danville et Wotton desservent leurs citoyens par un réseau d'aqueduc et un réseau d'eaux usées. Elles ont été, au cours des trois dernières années, confrontées à quelques problèmes tels des avis préventifs d'ébullition, un manque d'eau, un avis de non-conformité microbienne ou encore à cause d'une problématique d'ammoniac. Enfin, en ce qui concerne les puits des citoyens, le suivi est beaucoup plus nébuleux, car la responsabilité des analyses revient à chaque propriétaire.

À noter que la MRC des Sources est une des premières à réaliser des échantillonnages d'eau sur la rivière Nicolet, et ce, en 2006 pour une 7<sup>e</sup> année et à partir de huit stations. Ces stations sont situées à divers endroits sur le territoire de la MRC notamment, à la source de la rivière à Saint-Camille, à la sortie des Trois Lacs, près du pont de fer de Danville, à Kingsey-Falls, au barrage à Saint-Georges, au pont de Wotton ainsi qu'au pont du 6<sup>e</sup> rang à Wotton. En 2006, cinq prélèvements d'échantillon ont été effectués au lieu de quatre par les années passées.

Pour ce qui est de la consommation d'eau, il y a peu de données fiables. Par contre, en ce qui concerne la station de filtration d'Asbestos, une certaine tendance à la baisse est notée d'année en année.

La qualité des eaux de baignade est peu suivie. Seules les plages où la baignade est supervisée par un sauveteur font l'objet de mesure de qualité. C'est pourquoi au sein de la MRC, seulement la plage municipale d'Asbestos situé au lac Trois-Lacs a été évaluée au cours des dernières années. Pour les années 2002 à 2004, les cotes moyennes annuelles obtenues ont toujours été de B, ce qui correspond à

---

<sup>7</sup> Source : Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs, Répertoire des terrains contaminés, données en date de mars 2006.

<sup>8</sup> Selon les normes du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, une grande propriété privée correspond à une superficie forestière supérieure à 800 ha.

<sup>9</sup> Source : Dionne et Lévesque, 1996.

niveau de bonne qualité. Il faut toutefois faire attention avec ce genre d'analyse très ponctuelle car la qualité de l'eau varie assez rapidement sur une courte période et ce, pour diverses raisons: pluies abondantes, déversements d'égouts, etc.

De manière générale, comparée aux autres MRC, la qualité de l'eau dans les effluents du bassin versant de la rivière Nicolet est meilleure dans tous les domaines d'analyse : coliformes fécaux, matières en suspension, phosphore, azote, turbidité. En fait, la qualité de l'eau est toujours meilleure en amont qu'en aval d'un bassin versant.

Le principal lac de la MRC est le lac Trois-Lacs avec sa superficie qui s'établit à 2,2 km<sup>2</sup>. Son bassin versant couvre 510 km<sup>2</sup> et il possède une vocation récréotouristique : la villégiature, la pêche, et la chasse à la sauvagine, etc. Depuis les années 1960, le lac Trois-Lacs fait face à une pollution préoccupante provenant en grande partie des activités humaines : érosion des abords par le déboisement et l'érosion par le drainage de surface de l'agriculture. D'ailleurs en 2006, l'association des résidents du lac Trois-Lacs a commandé une étude sur la problématique de sédimentation. Des recommandations ont été proposées pour améliorer la situation. L'étang Burbank a aussi ses problèmes. Une étude menée pour la Corporation de développement de l'étang Burbank souligne une problématique d'eutrophisation ou de vieillissement accéléré causée principalement par les activités humaines. Un plan d'action a été proposé pour tenter de réduire les charges à la source.

En dehors de ces deux sites spécifiques, les citoyens de la MRC des Sources que nous avons rencontrés lors des groupes de discussion sont en général préoccupés par la qualité de leurs plans d'eau surtout en ce qui concerne les activités industrielles et agricoles. Effectivement, il s'agit là de deux secteurs d'activités consommant de grandes quantités d'eaux. De plus, l'épandage est une préoccupation importante pour la qualité des cours d'eau et des nappes phréatiques.

La qualité de l'air dans la MRC ne semble pas un problème. Mentionnons toutefois que l'arrêt de la production à Métallurgie Magnola a certainement contribué à réduire les gaz à effet de serre provenant des activités sur le territoire. Quant au secteur résidentiel, ce sont le transport et le chauffage qui sont les principales sources d'émission. À titre indicatif, dans l'enquête que l'équipe du GRECUS a menée, la très forte majorité des répondants utilisent l'automobile, le camion ou la fourgonnette à titre de conducteur (82 %) et seulement 11 % disent se véhiculer à pied ou à bicyclette. Évidemment, il faut tenir compte de la nature rurale de la MRC. L'usage de la voiture est souvent nécessaire étant donné que les services et le lieu de travail ne sont pas toujours à proximité du lieu de résidence. Le projet de transport collectif, qui est actuellement en opération dans la MRC, va peut-être modifier ces données à l'avenir.

Selon l'enquête réalisée auprès des entreprises (industrielles et agricoles), la certification environnementale semble méconnue. Toutefois, un peu plus de la moitié des entreprises ayant participé à l'étude ont indiqué avoir en place des programmes leur permettant de s'assurer de leur conformité aux lois et aux règlements environnementaux en vigueur.

Le tonnage des déchets est évidemment une donnée importante lorsqu'on parle de développement durable. Des gestes de type 3RV-E (réduire, recycler, réutiliser, valoriser et éliminer) sont souvent les premiers gestes compréhensibles en faveur de l'environnement et du développement durable. À ce niveau, soulignons parmi les pratiques environnementales dans la MRC des Sources, que la collecte des déchets

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

et des matières recyclables est réalisée par un entrepreneur privé à Asbestos, à Danville et à Wotton. Les quatre autres municipalités font partie du service sanitaire intermunicipal (SSI) dont le mandataire est la Régie intermunicipale des Hameaux. C'est la municipalité de Ham-Sud qui en assure la gestion. Les déchets vont au LES<sup>10</sup> d'Asbestos et les matières recyclables vont au centre de tri et de récupération de Sherbrooke<sup>11</sup>. Selon les données fournies à la Régie de tri de la région Sherbrookoise, la quantité de matières acheminées au centre de tri par les municipalités de la MRC des Sources, aurait plus que doublé depuis deux ans.

Enfin, quelques mots sur l'empreinte écologique de la population de la MRC des Sources, D'abord, rappelons que l'empreinte écologique traduit l'utilisation que nous faisons de toutes les ressources naturelles de la terre pour nos activités comme se nourrir, se vêtir, se chauffer, se déplacer, etc. Elle se mesure en unités de surface de la planète nécessaire pour produire ces ressources et absorber les déchets produits. Calculée sommairement à partir de l'enquête<sup>12</sup> auprès des citoyens, elle est de 8,1 ha/personne, un résultat se rapprochant de la moyenne canadienne de 8,8 ha/personne. À titre indicatif, les ressources actuelles de la planète offrent globalement à la population mondiale, en moyenne, seulement 2 ha/personne pour asseoir le développement de tous. L'empreinte écologique canadienne pose donc évidemment problème pour le bien-être de la planète.

### La dimension société

*La dimension sociale traite des différentes caractéristiques de la population, de sa taille, de son évolution, de son âge, de son niveau de diplomation, de sa condition économique et même de ses valeurs et de ses comportements liés au développement. Tous ces éléments contribuent à décrire la particularité de la collectivité locale de la MRC des Sources.*

Dans l'ensemble, la population de la MRC des Sources a décliné de 5 % entre les années 1996 et 2005. C'est Danville, avec une variation de -11 % qui affiche la plus forte diminution. Alors que c'est à Saint-Georges que l'on a enregistré la plus forte augmentation de la population, soit +7 %.<sup>13</sup> De plus, si la tendance actuelle se maintient, le poids relatif de la population de la MRC des Sources en Estrie ira en diminuant dans les prochaines années.

Le solde migratoire interrégional montre qu'il y a autant de personnes qui quittent la MRC des Sources vers une autre MRC de l'Estrie que l'inverse. Le solde migratoire est donc pratiquement nul. Pour ce qui est de la zone de travail, un peu moins de trois personnes sur quatre travaillent dans la MRC, tandis que les autres travaillent soit dans la MRC du Val-Saint-François, la MRC d'Arthabaska, à Sherbrooke ou ailleurs. On note toutefois que peu de résidents de l'extérieur viennent travailler dans la MRC des Sources. C'est donc dire que la MRC des Sources exporte légèrement sa main-d'oeuvre vers les régions périphériques.<sup>14</sup>

<sup>10</sup> Lieu d'enfouissement sanitaire.

<sup>11</sup> MRC d'Asbestos, Plan de gestion des matières résiduelles, 2003.

<sup>12</sup> Un questionnaire simplifié a été administré. Ce dernier a été construit à partir de certains indicateurs généralement utilisés par les méthodes de calcul dans le but d'avoir un ordre de grandeur dans la MRC. Il y aurait toutefois lieu de développer un questionnaire qui soit applicable et spécifique au milieu rural, compte tenu que les méthodes de calcul semblent adaptés pour le milieu urbain.

<sup>13</sup> Source : Institut de la statistique du Québec, Estimation de la population des municipalités du Québec au 1<sup>er</sup> juillet des années 1996 à 2005 selon le découpage géographique du 1<sup>er</sup> janvier 2006, mis à jour le 7 février 2006.

<sup>14</sup> Statistique Canada, 2001.

Selon l'indice de vieillesse, la MRC a la plus vieille population de l'Estrie. Asbestos et Danville ont les plus forts indices de vieillesse tandis que c'est à Ham-Sud et à Saint-Camille que la population est la plus jeune. Près de 80 % des citoyens interrogés affirment qu'ils sont satisfaits de la qualité des soins de santé dans la MRC. L'espérance de vie y est bonne. Les principales causes de décès sont les tumeurs malignes et les maladies de l'appareil circulatoire. Comparativement à l'Estrie et au Québec, le taux de décès par tumeurs malignes semble particulièrement élevé.<sup>15</sup>

Le décrochage scolaire est élevé dans la MRC des Sources et le niveau de scolarisation est relativement faible. Près de 42 % des résidents détiennent moins qu'un certificat d'études secondaires, soit le troisième taux le plus élevé des MRC de la région. En Estrie, le décrochage scolaire est en hausse.<sup>16</sup>

En ce qui a trait à la pauvreté, il est important de souligner que l'indice de dépendance économique est élevé et s'en va en augmentant, ce qui indique une fragilité de la situation financière et économique des familles. En effet, en comparaison à l'Estrie et au Québec, le taux d'assistance emploi est plus élevé tandis que le revenu personnel moyen par habitant est significativement plus faible. De plus, quoique comparable à l'Estrie, le taux de familles à faible revenu, tend à augmenter. Néanmoins, cette situation de dépendance peut sembler moins lourde à porter en raison du coût de la vie, dont celui du logement, qui est plus abordable. Les défis de l'emploi dans la MRC des Sources sont donc de conserver les acquis, d'investir dans la requalification de la main-d'œuvre et d'améliorer les conditions de travail.<sup>17</sup>

Au-delà des caractéristiques facilement quantifiables illustrées plus haut, la population de la MRC des Sources se distingue aussi par des particularités intangibles qui peuvent affecter sa trajectoire de développement. On fait référence ici à la culture locale du développement qui s'est construite à travers l'histoire et le vécu de la population. Ainsi, il a été constaté que, dans l'ensemble, la population participe activement à des activités de bénévolat. Cependant, la population de la MRC des Sources ne semble pas se démarquer de celle du Québec en ce qui a trait à la participation aux affaires publiques. Il y a toutefois certaines exceptions notamment à Saint-Camille et Ham-Sud où la population semble plus présente, soit parce que les enjeux sont élevés ou parce que l'on fait plus de place aux citoyens dans les affaires publiques et collectives. De plus, lorsque la situation apparaît plus critique, la population n'hésite pas à se mobiliser. C'est ainsi que le dossier controversé de risques et de pollution environnementale reliés aux activités de Métallurgie Magnola a mobilisé, de façon significative, les intérêts de plusieurs citoyens pour faire pression auprès de l'entreprise et des autorités locales, régionales et nationales.

Enfin, les données recueillies auprès des personnes ayant participé à l'étude, montrent que la culture locale de la MRC est une réalité à multiples visages. La culture de la grande entreprise demeure relativement présente dans le pôle urbanisé d'Asbestos et de Danville. En effet, la mine Jeffrey et même les résidus miniers sont une source de fierté pour certains tandis que pour d'autres, ce sont des vestiges du passé dont l'impact est actuellement négatif sur le développement du territoire. Notons que d'autre part, la population

---

<sup>15</sup> Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Indicateurs socio-économiques et socio-sanitaires, Québec, Estrie et MRC, faits saillants. 2002.

<sup>16</sup> Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie, Indicateurs socio-économiques et socio-sanitaires, Québec, Estrie et MRC, faits saillants. 2002.

<sup>17</sup> Source : Institut de la statistique du Québec, 2005.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

des cinq autres municipalités de la MRC semble avoir peu d'appartenances historique ou contemporaine avec l'industrie de l'amiante. Il semble que le vécu syndical d'une bonne partie de la population vivant à Asbestos et à Danville donne à ce groupe une solidarité distincte qui se manifeste encore aujourd'hui, comme en font foi les rencontres de travailleurs et d'anciens travailleurs de la mine qui rassemblent plusieurs centaines de personnes. Le vécu anglophone à Danville marque également cette culture locale.

À Saint-Camille, et dans une moindre mesure à Saint-Adrien et Ham-Sud, la culture locale repose sur la solidarité communautaire et non syndicale. La population de Saint-Camille se distingue par deux décennies de mobilisation et de relance axée sur le maintien de ses acquis et sur la valorisation active de son patrimoine historique et bâti. Tandis qu'à Saint-Georges et à Wotton, la culture locale repose sur un passé agricole, des institutions et activités importantes comme la fromagerie de Saint-Georges et le commerce agricole à Wotton (ex. importants magasins de machinerie agricole).

Bien que ces cultures locales correspondent pratiquement à l'organisation spatiale évoquée précédemment, soit un pôle agro forestier (Saint-Adrien et Ham-Sud), un pôle agricole (Wotton, Saint-Georges, Saint-Camille et Danville) et un pôle plus urbain (Asbestos et Danville), elles ont, dans une perspective de développement, une place distinctive. Elles sont les assises des valeurs et des comportements développementaux des citoyens de la MRC des Sources. Elles permettent ou non la cohésion sociale nécessaire aux initiatives d'envergure et donnent un sens particulier à la mobilisation et aux projets de développement du territoire. Dans une perspective de développement durable, c'est la transformation graduelle de ce système de valeurs qui assurera à long terme la pérennité des efforts initiés aujourd'hui.

### La dimension économie

*La dimension économie comprend l'ensemble des caractéristiques reliées aux activités de production dans la MRC des Sources. Il y sera question des industries dominantes et de l'évolution de ces dernières, de l'emploi, des investissements, de la relève et de l'entrepreneuriat.*

Avec la prédominance de l'agriculture, de la foresterie et des mines, le secteur primaire est plus important dans la MRC des Sources qu'en Estrie. Les activités agricoles et forestières se localisent évidemment en milieu rural tandis que les activités minières se situent plutôt en zone urbaine, rappelant ainsi l'histoire minière de la région. Sur le plan récréo-touristique, le schéma d'aménagement de la MRC reconnaît deux pôles d'accueil récréo-touristique (Danville et Saint-Camille), six sites récréo-touristiques moteurs (Étang Burbank, secteur Trois-Lacs, Mont Ham, secteur de la Mine Jeffrey, villages de Danville et de Saint-Camille) et un secteur de villégiature concentré (Lac Saint-Georges).

Caractérisé par un tissu de petites entreprises, la MRC des Sources a vu son économie se diversifier graduellement depuis la fermeture de Métallurgie Magnola et le ralentissement des activités à la Mine Jeffrey. Ainsi, les entreprises du secteur industriel recensées ont en moyenne 15 employés, la plus grande étant Mine Jeffrey avec environ 280 personnes travaillant quatre à cinq mois par année.<sup>18</sup>

---

<sup>18</sup> Source : CLD, Répertoire des entreprises industrielles de la MRC des Sources, édition 2005-2006.

Dans le secteur primaire, la forêt, comme nous l'avons déjà souligné, est à 88 % de propriété privée et est principalement gérée par de petits exploitants. Les modes de production agricole sont aussi très variés dans la MRC des Sources, ce qui ne va pas sans causer de frictions quand vient le temps d'adopter des stratégies communes à l'échelle de la MRC. En effet, quoique les exploitations agricoles ne soient pas de taille démesurée dans la MRC, il existe plusieurs petits exploitants qui oeuvrent selon une approche de production de niche tandis que d'autres agriculteurs adoptent plutôt une approche de production de masse. De plus, la production agricole semble peu diversifiée, considérant les divers types de produits actuellement exploités au Québec. La production porcine est celle qui a connu la plus forte augmentation (5,3 %) et la production de vaches laitières est celle qui a connu la plus forte diminution (-1 %) entre 1993 et 2004. Enfin, depuis 1993, la superficie en culture dans la MRC diminue de 15 %, passant de 16 950 à 14 400 ha. Toutes les cultures connaissent une baisse de leur superficie, sauf les céréales et les protéagineux dont la croissance de plus de 70 % s'est faite principalement de 1993 à 2000, en passant de 1 702 ha à 2 925 ha.<sup>19</sup>

Pour sa part, le secteur minier, centré sur l'industrie de l'amiante, a connu un déclin important et la situation demeure toujours incertaine. Le statut du chrysotile comme matière dangereuse ou non suscite encore un débat important à l'échelle mondiale et la concurrence d'autres pays se fait de plus en plus grande.

Parmi les industries du secteur secondaire, Bélanger<sup>20</sup> faisait remarquer le faible développement du domaine de la machinerie et des produits métalliques, de même que de celui de la transformation alimentaire et le déclin des activités dans le textile et le vêtement. Pour ce qui est du secteur des services, la MRC se comparerait avantageusement aux autres MRC de l'Estrie tandis que pour l'industrie touristique, le développement serait moindre.

La situation générale de l'emploi se caractérise par une baisse du nombre de travailleurs entre 2002 et 2003 tandis que le revenu moyen d'emploi pour les 25-65 ans se situe largement en deçà du niveau provincial. La main-d'œuvre est vieillissante alors que la tranche des 55-64 ans augmente plus rapidement que toutes les autres tranches de travailleurs. Enfin, en matière d'emploi, l'agriculture demeure le secteur prédominant dans la MRC des Sources.

Sur tous les investissements réalisés en 2005 pour les projets de différentes natures dans la MRC, 44 % provenaient de fonds publics, contre 56 % du domaine privé. Tandis que la plupart des investissements publics ont été consacrés aux infrastructures telles que les routes, les ponts et le réseau de fibres optiques, la majorité des fonds privés ont été investis dans le secteur de l'agroalimentaire et de la foresterie.<sup>21</sup> En observant la valeur des permis de construction octroyés en 2005, et l'évolution de cette valeur entre les années 2001 et 2005, il semble que les constructions commerciales aient connu une forte augmentation tandis que les constructions industrielles et institutionnelles ont connu une diminution importante. Pour cette même période de cinq ans, les investissements dans la construction résidentielle ont connu une toute légère baisse. Notons que ces données sur l'investissement, aussi intéressantes qu'elles puissent l'être, nécessitent des précisions car la petite taille de la MRC implique souvent des investissements concentrés au lieu d'investissements continus surtout sur le plan institutionnel. À titre d'exemple, les investissements

---

<sup>19</sup> Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Fiche d'enregistrement, 2006.

<sup>20</sup> Source : Rapport socio-économique de la MRC des Sources, Bélanger, 2003.

<sup>21</sup> Source : Forum de la MRC des Sources, 2006.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

massifs au Centre de santé et de services sociaux précédents l'année 2001 ne sont pas inclus dans ces statistiques. Leur prise en compte aurait sensiblement changé les données.

Selon une étude réalisée sur l'entrepreneuriat dans les années 1990, la MRC des Sources avait connu une faible activité entrepreneuriale. Ainsi, il y a eu, entre 1993 et 1997, peu de création d'entreprises et peu de fermetures<sup>22</sup>. Ces données, quoique datant de plusieurs années, semblent refléter une réalité ressentie par plusieurs personnes interrogées dans le cadre du présent diagnostic. Ainsi, selon eux, il y aurait peu d'entrepreneurs alors que la relève pourrait être encore plus encouragée. Dans ce sens, en 2004, on évalue à 27 (12 %) le nombre d'entreprises qui ont prévu une relève. Environ 75 % des personnes formant cette relève sont âgées de moins de 30 ans. De celles-ci, près de 50 % ont moins de 25 ans<sup>23</sup>. Si la relève a longtemps été négligée, les récentes initiatives telles la création de la coopérative La Relève ou encore la mise en place de différentes mesures financières (fonds de relance, FLI relève, etc.) montrent que cette problématique est graduellement prise en charge.

### La gouvernance du développement durable

La gouvernance fait état de l'ensemble des processus organisationnels et comportementaux des parties prenantes impliquées dans la construction d'un projet et d'une culture de développement durable sur le territoire. Telle que considérée par les auteurs du présent rapport, la gouvernance implique quatre catégories de parties prenantes : les citoyens, les entreprises, les élus/administrations municipales et les institutions publiques et les organisations.

Dans les lignes qui suivent, un bref regard sera posé sur le comportement des parties prenantes de la gouvernance locale.

#### *a) Citoyens*

Les données recueillies au cours de cette étude semblent suggérer que dans l'ensemble, les citoyens possèdent une connaissance modérée du concept de développement durable et surtout une compréhension limitée de son application dans la réalité. Tout au plus, les citoyens adoptent des comportements de consommation dignes de la moyenne canadienne ce qui, du point de vue de l'empreinte écologique, a un impact relativement élevé et donc néfaste sur la planète. Les pratiques encourageantes concernent principalement le recyclage et la réutilisation de biens, la mesure la moins populaire étant de réaliser des choix de consommation moins dommageables pour l'environnement. De façon générale, la très forte majorité des citoyens questionnés croient que leur MRC connaîtra un développement lent, mais soutenu. Toutefois, ces derniers demeurent sceptiques quant à l'impact potentiel du développement durable sur les problématiques jugées prioritaires pour leur milieu tels l'exode des jeunes, le chômage et les problèmes environnementaux.

---

<sup>22</sup> Source : Riverin Nathalie. (1999).

<sup>23</sup> Source : MAPAQ, Agriculture et agroalimentaire dans la MRC des Sources, sommaire, 2006

## *b) Entreprises*

Les entreprises du territoire sont, comme nous l'avons vu, essentiellement de petite et moyenne tailles (nombre d'employés et revenus) et œuvrent principalement dans le secteur agricole et forestier. La majorité d'entre elles indique avoir une bonne connaissance du développement durable, même si en réalité, elles ne semblent pas déployer d'efforts particuliers en ce sens. En effet, les résultats indiquent plutôt des intentions que des habitudes. Les bonnes pratiques (certification, politique de recrutement, politique environnementale, etc.) semblent encore conditionnelles à la rentabilité de leurs activités. Le développement durable est donc encore vu comme un coût et non comme un investissement. Même si plus des 2/3 des dirigeants d'entreprises se disent engagés ou très engagés envers la gestion environnementale, la majorité des répondants disent prendre rarement ou jamais part aux débats publics sur l'environnement. La relative distance que les entrepreneurs tiennent envers l'environnement peut toutefois s'expliquer par le fait que la majorité des répondants affirment que leurs entreprises ne présentent pas de risques environnementaux. Les répondants à l'étude priorisent plutôt, comme les citoyens, les problématiques liées à l'exode des jeunes, à la qualification et à la disponibilité de la main-d'œuvre, au chômage et au sentiment d'appartenance. Enfin, plus de la moitié des entreprises répondantes soutiennent que le développement dans la MRC des Sources sera plutôt lent, mais soutenu, tandis que 20 % croient que rien ne va changer. Les entreprises consultées ont démontré un intérêt à en savoir plus sur le développement durable.

## *c) Élus et administrations municipales*

Les élus comme les citoyens ou les gens d'affaires de la MRC ont une connaissance modérée des concepts du développement durable et considèrent en général les préoccupations environnementales comme des exigences ou des contraintes plutôt que des opportunités de développement pour la collectivité. Malgré un constat qui aurait pu engendrer un comportement passif, voir de la résistance, les élus de la MRC ont fait preuve de vision en adoptant une résolution en faveur du développement durable et en assumant un leadership dans le présent projet de doter éventuellement la collectivité d'un plan d'ensemble de développement durable, d'un Agenda 21 local. De plus, en répondant avec diligence (le Règlement de contrôle intérimaire), parfois de façon novatrice (l'échantillonnage d'eau, La Brigade verte) aux exigences environnementales du gouvernement, les administrations municipales ont développé des compétences et des capacités essentielles au développement et à la bonne marche du projet en cours.

Au niveau des municipalités locales, on remarque quelques gestes concrets en environnement à la ville d'Asbestos et des initiatives pertinentes et soutenues à Saint-Camille. Notons aussi que la collecte des ordures et des matières recyclables est assurée par un entrepreneur privé à Asbestos, à Danville et à Wotton tandis qu'un service intermunicipal dessert les quatre autres municipalités de la MRC, en plus de plusieurs municipalités situées à l'extérieur de la MRC des Sources.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

### d) Institutions publiques et organisations

Quoique certaines pratiques, comme celles déployées au Centre de santé et de services sociaux (CSSS) et à la Commission scolaire des Sommets semblent porteuses d'avenir, les institutions publiques sont encore à formuler un engagement stratégique face au développement durable. Ainsi, récemment, le conseil d'administration du CSSS s'est engagé formellement et s'est doté d'un comité sur le développement de saines habitudes environnementales. Ce dernier est piloté par le comité de direction dont le mandat est de proposer à la direction une série de mesures visant à réduire les effets des activités de l'établissement sur l'environnement. Couvrant les secteurs de consommation énergétique, utilisation du papier, rejets dans l'environnement, occasions de sensibilisation. Ces initiatives ne sont pas neutres et peuvent jouer un rôle exemplaire par l'engagement de leurs leaders, la nature volontariste de l'action et la visibilité qu'elles permettent. Conjuguées aux actions potentiellement constructives des corporations de développement à Saint-Camille, à Ham-Sud et à Wotton, ainsi qu'à la Brigade Verte, les initiatives des institutions publiques, notamment les écoles vertes Brundtland<sup>24</sup> (les deux écoles primaires de Danville et l'école secondaire d'Asbestos), pourraient devenir structurantes sur deux aspects. D'abord, en affichant une cohérence interne entre la vision générale de l'organisation et leurs initiatives de développement durable. Ensuite, en influant sur la normalisation des pratiques de développement durable sur le territoire. Influencer positivement les comportements des acteurs locaux (citoyens, entreprises et organismes) demeure un résultat attendu du développement durable.

## LE CAPITAL STRATEGIQUE

---

*Comme nous l'avons souligné plus haut, le capital stratégique regroupe les atouts particuliers d'une communauté susceptibles de lui permettre de se prendre en main et de se développer. Ils constituent le fer de lance du développement d'une collectivité. Ce capital se décline en actifs exceptionnels, en facteurs managériaux et politiques et en valeurs et comportements.*

### Actifs exceptionnels

Sur le territoire de la MRC des Sources, les actifs exceptionnels, constituant la partie la plus tangible du capital stratégique, réfèrent au patrimoine naturel, bâti et monétaire, offrant un potentiel de développement. Trois actifs ont été identifiés : les haldes et le puits minier, ainsi que le mont Ham. Certaines avancées technologiques actuelles permettent de croire que les résidus miniers (haldes) pourraient possiblement, si la technologie devient accessible, être exploités en vue de l'encapsulation<sup>25</sup> du CO<sup>2</sup>. Cette nouvelle technologie permettrait de réduire certains gaz à effet de serre. Pour sa part, le puits minier offre un potentiel d'exploitation touristique, au même titre que le mont Ham. Cependant, il est à noter qu'un actif,

---

<sup>24</sup> Les écoles vertes Brundtland (ÉVB) sont des écoles qui ont le mandat de maintenir un engagement en faveur de six principes qui les régissent et qu'on appelle les six «R»: réduire, recycler, réutiliser, revoir les échelles de valeurs, restructurer les systèmes économiques et redistribuer les ressources. Les préoccupations des ÉVB dépassent les questions de protection de l'environnement et englobent des perspectives de non-violence, de coopération, de démocratie, de droits de la personne, de solidarité, de développement durable et d'ouverture sur sa communauté et sur le monde.

<sup>25</sup> Une réaction chimique naturelle entre le CO<sup>2</sup> et le magnésium contenu dans les résidus d'amiante des haldes permettrait d'immobiliser ce gaz à jamais en transformant le tout en une roche appelée magnésite. Les haldes pourraient alors devenir un actif important pour lutter contre les gaz à effet de serre.

dans une perspective de développement durable, devient exceptionnel seulement au moment où un projet lui donne une valeur économique, sociale et environnementale. Et cette valeur doit reposer sur un consensus entre les parties prenantes de la collectivité.

### Facteurs managériaux et politiques

Dans la MRC des Sources, les facteurs managériaux et politiques du capital stratégique se matérialisent principalement dans des lieux novateurs de concertation : comités pour la relance (ex. les forums), en plus des instances habituelles (ex. CLD, SADC, CDC). L'espace de participation ainsi créé a favorisé l'atteinte d'un niveau appréciable de cohésion entre les organismes d'accompagnement. Bien entendu, cette cohésion repose avant tout sur le personnel en place dans ces organisations et surtout sur le contexte ayant donné lieu à ce rapprochement entre organismes. Ainsi, la synergie sera parfois forte, parfois faible, selon les affinités entre les personnes et le degré d'unanimité sur l'identification et la priorisation des enjeux. Certes, ces lieux d'échange et de mobilisation sont essentiels à la création d'une cohésion entre les acteurs. Cette dernière est nécessaire à la réalisation de projets collectifs d'envergure. Or, même si la présence de ces lieux constitue un atout pour la MRC des Sources, rappelons toutefois que, pour les maintenir et les alimenter, il faudra un leadership local fort et cohérent.

Sur le plan managérial et politique, un dernier atout intéressant pour le capital stratégique de la MRC des Sources est la somme des compétences et capacités déjà accumulées dans les institutions, organismes et entreprises de la collectivité suite aux expériences et initiatives reliées au développement durable sur le territoire. On ne commence pas à zéro même si le présent projet commande une plus grande vision d'ensemble et des efforts mieux intégrés.

### Valeurs et comportements

La population a confiance en ses leaders. En effet, 75 % des citoyens répondants à l'étude affirment que les dirigeants sont de bons leaders et qu'avec eux la collectivité devrait se développer. Évidemment, il ne faudrait pas que cette statistique traduise une déresponsabilisation des citoyens. L'effet serait alors plutôt négatif et refléterait une culture du « laisser-faire » propre à une dynamique de développement exogène ou pilotée de l'extérieur. La MRC des Sources aurait alors un problème majeur pour actualiser son éventuelle visée de développement durable.

Les citoyens ont à certains égards un sentiment d'appartenance fort à leur collectivité, ce qui est essentiel à toutes démarches de développement durable. Ainsi, plus des 2/3 des citoyens répondants se disent fiers de la MRC des Sources. De plus, 86 % des citoyens interrogés disent ne pas vouloir déménager au cours des cinq prochaines années, les attraits dominants étant la nature et le paysage (83 %), le patrimoine naturel (69 %) et les entreprises (62 %).

Il ne faudrait toutefois pas que ces éléments positifs soient annulés ou diminués par une solidarité qui serait déficiente. Ainsi, il a été constaté qu'il existe çà et là des tensions entre des visions parfois divergentes de la ruralité, des modes d'organisation de la production, etc. Ces tensions peuvent miner le sentiment d'appartenance au territoire, ce qui expliquerait peut-être son appréciation mitigée par les répondants. En effet, ces derniers soulignent que leur sentiment d'appartenance à la MRC des Sources varie de plutôt fort (52 %), à plutôt faible (41 %).

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

### LES ENJEUX DU DEVELOPPEMENT DURABLE

---

---

L'analyse de l'état des lieux, de la gouvernance et du capital stratégique permet de faire ressortir certains éléments qui caractérisent la problématique de développement durable dans la MRC des Sources. Ces enjeux, issus du présent diagnostic, constituent autant de pistes prioritaires d'action pouvant orienter les efforts de la collectivité dans le futur.

Rappelons que pour une collectivité locale, le développement est durable lorsqu'il existe :

- des relations vivables;
- des relations viables ;
- des relations équitables;
- des relations constructives entre les parties prenantes d'un territoire.

Les enjeux suggérés ont été regroupés autour de ces quatre catégories. Notons toutefois que ces enjeux n'ont fait l'objet d'aucune priorisation. Ce travail relève plutôt des acteurs de la MRC des Sources.

#### *Les enjeux du développement durable*

Conditions du DD	Enjeux
Relations vivables entre environnement et société	1. Améliorer la qualité de l'eau 2. Relever le défi démographique tout en favorisant une cohabitation harmonieuse 3. Réduire l'empreinte écologique
Relations viables entre environnement et économie	4. Responsabiliser les entreprises, les institutions et les organisations 5. Accueillir des entreprises responsables 6. Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager
Relations équitables entre économie et société	7. Favoriser la relève et la culture entrepreneuriale 8. Intensifier le développement de l'entrepreneuriat d'innovation 9. Favoriser la cohésion sociale
Saine gouvernance du DD	10. Mobiliser les acteurs politiques et stratégiques autour du développement durable 11. Piloter le développement durable

## a) Relations vivables entre environnement et société

- 1. Améliorer la qualité de l'eau**

Les activités humaines, principalement industrielles et agricoles (ex. rejets possibles de l'ancienne usine de Métallurgie Magnola, épandage de fumier), semblent préoccuper les résidents en ce qui a trait à la qualité de l'eau potable et de baignade. Le diagnostic a permis de soulever des problèmes tels que l'eutrophisation et la sédimentation du lac Trois-Lacs, la dégradation de l'étang Burbank, la contamination possible de l'eau potable (c.-à-d. on note des surplus dans les bilans de phosphore enregistrés à Wotton, Saint-Georges et Saint-Camille), de même que la faible accessibilité, à l'échelle de la MRC, aux réseaux publics d'aqueduc et d'égouts.
- 2. Relever le défi démographique tout en favorisant une cohabitation harmonieuse**

La population du territoire décroît et vieillit. De plus, près de 80 % du territoire est protégé en vue des activités agricoles et forestières. Ce n'est pas un problème pour les zones urbaines comme Asbestos, mais dans les zones rurales, harmoniser le développement agricole et résidentiel demeure un enjeu important afin de retenir la population actuelle et accueillir de nouveaux résidents. Ainsi, si le défi démographique est reconnu par tous, les solutions devront être quant à elles modulées et adaptées au contexte de chaque collectivité du territoire.
- 3. Réduire l'empreinte écologique**

Le niveau de consommation de la population, au regard des normes internationales, se situe au-delà de la moyenne raisonnable pour assurer la pérennité des ressources de la planète. Il ne s'agit pas ici de faire la morale, mais bien de faire prendre conscience de l'impact et des effets de la consommation sur la planète. Cela étant dit, quoique les citoyens interrogés adhèrent de façon importante au recyclage, l'empreinte écologique, étant donné son importance, peut et devrait sans doute être réduite en multipliant les façons de faire. Par exemple, dans la pratique, la MRC est encore bien en deçà des objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Améliorer la gestion de ces matières par les stratégies 3RV-E (réduire, réutiliser, recycler, valoriser et enfouir) devrait peut-être devenir un enjeu important pour la MRC des Sources dans les prochaines années.

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

### b) Relations viables entre environnement et économie

#### 4. Responsabiliser les entreprises, les institutions et les organisations

Le diagnostic a révélé un certain degré d'enthousiasme de la part des entreprises envers le développement durable. Cependant, cet enthousiasme ne semble pas se traduire par une volonté, ni par un engagement proactif des entreprises. La certification à des normes environnementales, telles que la norme ISO 14001, demeure méconnue chez les gens d'affaires de la MRC, même si un peu plus de la moitié des entreprises ayant participé à l'étude ont indiqué avoir mis en place des programmes leur permettant de s'assurer de leur conformité aux lois et aux règlements environnementaux en vigueur. À l'instar du mouvement mondial de conscientisation des entreprises envers le développement durable, il semble pertinent de rappeler qu'une tendance se dessine actuellement. Le risque environnemental ainsi que la protection des écosystèmes deviennent des facteurs qui influencent de plus en plus les décisions financières, sans compter l'avantage concurrentiel auquel contribuent les marques « vertes » dans la commercialisation des produits et des procédés. Il est important de conscientiser les gens d'affaires sur les interactions qui existent entre leurs activités de production et de transformation et l'environnement, quel que soit le genre d'activité mené. Le but étant d'améliorer ce qui peut être amélioré et non de rendre pernicieuse la production.

#### 5. Accueillir des entreprises responsables

Le débat suscité par le passage de Métallurgie Magnola dans la région a attiré l'attention sur la problématique de l'accueil des entreprises responsables. L'opinion publique demeure mobilisée à ce sujet. Nul doute que le diagnostic de développement durable émane, pour une large part, de cette expérience. Or, les entretiens réalisés montrent que la population sera de plus en plus exigeante sur la responsabilité des entreprises qui viendront s'installer dans la MRC, particulièrement sur la dimension environnementale de leurs activités.

#### 6. Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager

Les informations recueillies auprès des répondants au diagnostic ont manifesté, à bien des égards, leur fierté en rapport au patrimoine bâti et paysager de la MRC des Sources. Bien que la plupart reconnaissent que, outre la présence du puits et des haldes minières de la mine Jeffrey et le mont Ham, le territoire ne possède pas d'attraits majeurs qui peuvent être développés, il ne faut pas minimiser le potentiel touristique de certains villages (notamment Danville) et de leur paysage dont l'embellissement pourrait aussi avoir un impact sur l'accroissement du sentiment de fierté des populations locales.

### *c) Relations équitables entre société et économie*

#### **7. Intensifier le développement de l'entrepreneuriat d'innovation.**

Les PME sont au cœur de l'économie et de la structure sociale des territoires, car elles créent de l'emploi et favorisent largement l'emploi local. La MRC des Sources ne fait aucunement exception à cette tendance mondiale. De plus, ces entreprises ont un important potentiel d'innovation et sont souvent des catalyseurs de la création de nouveaux produits et services. Rappelons que la clientèle de ces PME se recrute autant chez les entreprises « donneurs d'ordre », comme le soulignait Bélanger (2003), que dans la population locale. En effet, devant le manque de produits et services offerts localement, les résidents sont parfois contraints de faire leurs achats à l'extérieur, soit à Sherbrooke, Drummondville ou Victoriaville.

#### **8. Favoriser la relève et la culture entrepreneuriale**

La stimulation de la base entrepreneuriale a été considérée comme un enjeu important par la grande majorité des personnes rencontrées dans le cadre du présent diagnostic. Cet enjeu est double. D'une part, il semble essentiel d'encourager le maintien des entreprises actuelles en favorisant différentes stratégies de relève entrepreneuriale. Notons que, selon les résultats de l'enquête auprès des entreprises de la MRC, deux propriétaires de PME sur cinq ont l'intention de prendre leur retraite d'ici les cinq prochaines années. D'autre part, il apparaît aussi important de favoriser le développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes pour relever le défi de l'emploi qui est prévu en raison, notamment, du vieillissement de la population.

Outre la relève entrepreneuriale, la main-d'œuvre aussi devra faire l'objet d'un renouvellement important dans les prochaines années. Cet enjeu vise particulièrement les forts taux de décrochage scolaire et la nécessaire élaboration et promotion de stratégies de formations adaptées.

### *d) Saine gouvernance du développement durable*

#### **9. Favoriser la cohésion sociale**

Former une collectivité, permet de se prendre en main. Une collectivité existe lorsque sa population partage des valeurs, des normes et des règles, mais aussi des besoins et des aspirations. Elle existe donc si elle possède une certaine de cohésion sociale. L'organisation et la localisation des activités sur le territoire, que ce soit l'emploi, les services ou les commerces, déterminent, bien entendu, en bonne partie cette cohésion sociale. Cependant, une histoire commune, un vécu quotidien partagé et l'élaboration d'un projet commun de développement du territoire figurent également

## Diagnostic dans la MRC des Sources: une perspective de Développement Durable

comme des facteurs essentiels de cette cohésion sociale.

La MRC des Sources est une collectivité plus complexe qu'une simple municipalité. Les cultures locales y sont plus variées, ce qui constitue une richesse en soi, mais aussi des sources potentielles de tension. Les crises ont suscité des solidarités, mais ont parfois créé des effets pervers. De plus, le territoire est moins polarisé par Asbestos qu'auparavant. Les populations environnantes d'Asbestos ont diversifié leurs zones de travail, de services et de commerces. Enfin, les entretiens réalisés avec les citoyens et les gens d'affaires de la MRC montrent qu'il existe aussi des divergences d'opinions et même de valeurs sur les modes de production au sein du secteur agricole et au sein d'autres secteurs d'activité. Certains favorisent les grands marchés tandis que d'autres privilégient les petits marchés plus locaux. Ces deux approches proposent des moyens de développement assez différents qui peuvent donner lieu à un sentiment d'iniquité lorsque vient le temps de développer des stratégies communes à l'échelle de la MRC.

Compte tenu de cette problématique particulière, si la cohésion sociale sur le territoire de la MRC des Sources est essentielle à son développement durable, elle devient de facto un enjeu prioritaire auquel il faudra apporter une attention particulière.

### **10. Mobiliser les acteurs politiques et stratégiques autour du développement durable**

Le leadership est un enjeu essentiel dans tout changement à opérer au sein d'un territoire. Dans une approche de planification stratégique à l'échelle de la MRC, les acteurs politiques, c'est-à-dire les élus, mais également les acteurs stratégiques du territoire, deviennent en quelque sorte des porteurs privilégiés d'une telle démarche. Si le développement durable doit faire consensus, il devient alors important de responsabiliser les élus et de mobiliser les acteurs stratégiques, de les outiller et de susciter leur participation active au dossier. Ces derniers pourront s'appuyer sur la vision du territoire contenue dans le plan de relance de la MRC.

### **11. Piloter le développement durable**

Piloter le développement durable à l'échelle d'un territoire de MRC, étant donné la multiplicité des acteurs concernés, est une activité complexe. En ce sens, outre les porteurs politiques et stratégiques, le développement durable doit pouvoir compter sur une « organisation », et donc des personnes, des mesures réglementaires, administratives ou autres pratiques courantes pour supporter et orienter les activités de développement. Qui et comment assurera-t-on le pilotage du développement durable dans la MRC des Sources. Le comité d'orientation, et d'autres structures de coordination ont été mis sur pied pour appuyer le plan de relance du territoire de la MRC. Certaines personnes impliquées dans ce dossier ont également suivi de près le diagnostic de développement

durable. Ainsi, le suivi, de même que l'information et la sensibilisation entourant le développement durable, deviennent des enjeux incontournables. Si ces derniers ne sont pas pris en compte, la démarche de développement durable de la MRC des Sources passera comme une mode et sera reléguée aux oubliettes.

## DES REFLEXIONS POUR LA SUITE

---

---

Les enjeux présentés antérieurement sont le résultat d'une analyse et sont des suggestions issues du diagnostic. La priorisation fera cependant l'objet de choix politiques. En conséquence, ces enjeux devront être débattus, remodelés et appropriés avant de les adopter et de les utiliser comme base du futur Agenda 21 local de la MRC des Sources. De plus, ce dernier ne doit pas faire bande à part, il doit pouvoir s'intégrer aux réflexions et choix déjà effectués dans le plan de relance 2004-2014 et renforcer les initiatives déjà entreprises, dans le domaine de l'environnement, par différents acteurs de la collectivité. Le développement durable ne doit surtout pas être vu comme un projet parmi tant d'autres, mais plutôt comme un projet de territoire englobant l'ensemble des autres projets. C'est en fait une nouvelle philosophie de gestion qui oblige à revoir certains paradigmes existants.

Dans le but de stimuler cette réflexion et d'alimenter la discussion, nous avons donc, dans le tableau suivant, tenté de croiser avec les enjeux, certaines initiatives déjà déployées dans la MRC des Sources, certaines pistes de réflexion suggérées par des personnes rencontrées lors du diagnostic, ainsi que les orientations et les priorités (ou objectifs) contenues dans le plan de relance 2004-2007 de la MRC des Sources. L'outil mérite d'être complété et bonifié, mais c'est un point de départ.

La colonne « Priorisation 2004-2007 » fait référence au plan de relance : les lettres A, B et C correspondent aux trois orientations - (1) un milieu propice au développement, (2) l'accroissement de l'activité économique et (3) le développement de la base entrepreneuriale), tandis que les chiffres réfèrent aux objectifs.

Diagnostic dans la MRC des Sources:  
une perspective de Développement Durable

Enjeux	Exemples d'initiatives et de projets actuels pertinents	Amorce de réflexion	Priorisation 2004-2007
1. Améliorer la qualité de l'eau	Échantillonnage et suivi de la qualité de l'eau – ajout de stations, comités des Trois-Lacs et de l'étang Burbank	Sensibiliser les propriétaires de puits privés Faire le suivi du bilan de phosphore des sols	Aucune
2. Relever le défi démographique tout en favorisant une cohabitation harmonieuse	Règlement de contrôle intérimaire (RCI). Étude des zones déstructurées en zone agricole protégée pour implantations d'usage autres qu'agricoles (demande à portée collective, art. 59)	Étudier la situation des zones tampons pour l'épandage et intégrer cela au futur schéma d'aménagement	Partie A2 – Améliorer l'équilibre démographique
3. Réduire l'empreinte écologique	Brigade verte	Rendre accessible un outil de sensibilisation adapté au milieu rural et l'intégrer aux activités de la Brigade verte ou d'autres groupes Produire des outils de sensibilisation sur les choix de consommation moins dommageable	Partie B3 – Utiliser les structures et les infrastructures à leur plein potentiel
4. Responsabiliser les entreprises, les institutions et les organisations	EVB (École verte Brundtland) pour les écoles et le projet environnemental au CSSS	Élaborer un guide sur le développement durable adapté aux PME, voire même des formations Mobiliser les acteurs forestiers privés autour de bonnes pratiques et les promouvoir	Aucune
5. Accueillir des entreprises responsables	Élaboration d'une politique de développement durable à la MRC	Élaborer des outils crédibles d'aide à la décision pour l'analyse des projets d'entreprises	Aucune

6. Mettre en valeur le patrimoine bâti et paysager	Symposium des arts de Danville, projets de renouveau villageois (ex. Saint-Camille), activités au mont Ham PIIA et CCU dans chacune des municipalités Brochure du patrimoine de Danville	Promotion des atouts, autant sur le territoire qu'à l'extérieur Élaborer une brochure du patrimoine bâti et naturel de la MRC	Partie A4 – Développer une image positive de la MRC, Partie B1 – Soutenir l'émergence de l'industrie touristique, Partie B3 – Utiliser les structures et les infrastructures à leur plein potentiel
7. Favoriser la relève et la culture entrepreneuriale	Coopérative La Relève Mesures du CLD « aide à la relève » Formation Lancement entreprise (5 <sup>e</sup> groupe) Révision des programmes de formation professionnelle à la commission scolaire	Instaurer des stratégies de maillage entre jeunes et entrepreneurs, dont celle du mentorat	C4 – Stimuler la relève entrepreneuriale
8. Intensifier le développement de l'entrepreneuriat d'innovation	La Coopérative La Corvée de Saint-Camille, l'entreprise BionX d'Asbestos, Reine Chapleau de Saint-Adrien, Viandes Sélectionnées des Cantons	Faire valoir les histoires à succès	Partie C2 – Accroître le nombre d'entreprises
9. Favoriser la cohésion sociale	Transport collectif, Bulletin électronique, comité de sécurité publique	Élaborer une stratégie de communication pour l'ensemble du territoire	Partie A3 – Accroître l'implication sociale de la communauté
10. Mobiliser les acteurs politiques autour du développement durable	Forums municipaux et supra municipaux et autres événements portés par des organisations non-municipales	Instaurer des passerelles entre les décisions prises à la MRC et les instances dirigeantes que sont les conseils municipaux	Partie A3 – Accroître l'implication sociale de la communauté, Partie A4 – Développer une image positive de la MRC
11. Piloter le développement durable	Attribution d'un mandat pour le diagnostic au CLD et en faire le suivi à partir du comité d'orientation de la relance	Diffuser et intégrer les pistes de réflexion dans le futur plan d'action, s'assurer de mettre en place une stratégie de communication, d'éducation, etc.	Aucune